



Association pour l'Animation de Cergy Sud

Maison de quartier des touleuses - 20 place des Touleuses- 95000 CERGY
Tél : 06.07.39.98.01 email : aacs.ena@orange.fr

N° Adhérent
(Réservé à l'association)

ASL : BPI - 5 ans

Année
2024-2025

BULLETIN D'ADHESION/INSCRIPTION*

A remplir lisiblement et à joindre avec la totalité du règlement
A remettre au secrétariat impérativement avant le début des cours

MEMBRE ADHERENT

NOM : ----- PRENOM : -----

Date de naissance (obligatoire) : / /

Enfants 6/12ans Jeunes 13/18 ans Adultes (18-60 ans) Adultes (60 ans et +)

ADRESSE : -----

CP/VILLE : ----- email (à écrire en majuscule): -----@-----

TELEPHONE FIXE : ----/----/----/----/----/ PORTABLE : ----/----/----/----/----/

*En adhérent à l'association, je m'engage à respecter ses statuts et son règlement intérieur mis à ma disposition sur simple demande (affichés sur le panneau d'informations de la salle AACS).

Date :

Signature de l'adhérent :

(Signature du représentant légal pour les mineurs)

AUTORISATION PARENTALE (obligatoire pour les enfants mineurs)

Je soussigné (e), Mr/Mme ----- agissant en qualité de (mère père

Autorise }
 N'autorise pas } Mon enfant : ----- à rentrer seul (e) après son atelier.

Personne à joindre en cas d'urgence (nom-téléphone) : -----

ATELIER (S)

Ateliers Enfants - Jeunes

- Bricolage 1h30 : Enfants
- Dessin 1h30 : Enfants - Jeunes
- Terre et modelage 1h30 : Enfants - Jeunes

Ateliers Adultes - Jeunes

- Couture 2h : Adultes - Jeunes
- Dessin 2h : Adultes - Jeunes
- Terre et modelage 2h : Adultes - Jeunes
- Ateliers socio linguistique : Débutant 1 Débutant 2
 Intermédiaire Avancé

TARIFS ET MODES DE REGLEMENT : Chèque (s) à l'ordre de l'A.A.C.S

Tarifcation : Cergy Extérieur Multi inscription° Réduit°

° Modalités particulières sur justificatif, nous consulter.

ADHESION ET COTISATIONS	
Adhésion obligatoire	
Atelier 1 :	
Atelier 2 :	
MONTANT TOTAL	
Divers :	

REGLEMENTS		
<input type="checkbox"/> Chèques (octobre-janvier-avril)		
<input type="checkbox"/> Espèces (Montant à régler en totalité)		
<input type="checkbox"/> Autres		
<input type="checkbox"/> Facture	<input type="checkbox"/> Oui	<input type="checkbox"/> Non

RAPPEL : Avant toute pratique de l'activité, les formalités d'inscription devront être effectuées : dépôt du bulletin et règlement total (adhésion et cotisations).

Un seul cours d'essai sera possible après dépôt du bulletin et règlement de l'adhésion (non remboursable). Si l'essai est satisfaisant, la totalité du règlement devra être remise **avant** le prochain cours. Toute inscription est définitive et tient lieu d'engagement pour l'année scolaire. Aucun remboursement ne pourra être effectué sauf cas particuliers définis par le règlement intérieur.

Si des mesures gouvernementales devaient imposer une fermeture, aucun remboursement ne sera possible, nous mettrons tout en œuvre pour vous proposer des solutions.